

FICHE TECHNIQUE HUILE MINERALE

PROPRIETES

Cuisson de résines et d'huiles naturelles de haute qualité. Confère au support une protection satinée, microporeuse, hydrofuge, avec une bonne résistance mécanique. Adaptée aux supports minéraux absorbants en intérieur comme imprégnation et comme finition.

Attention : Les huiles séchant par oxydation, l'incoloré, le blanc, le bleu et les couleurs claires peuvent jaunir. Le jaunissement est particulièrement marqué en cas d'absence de lumière et en cas de recouvrement par des tapis etc..

COMPOSITION

Hydrocarbure hautement raffiné sans aromatiques, cuisson d'huile de ricin et de résine de colophane, huile de carthame, ester de résine de colophane, pigments selon coloris, agent matifiant, microcire, oxyde de zinc, montmorillonite, liant, anti-moussant, siccatifs de cobalt calcium et manganèse, antioxydant.

MISE A LA TEINTE DE L'HUILE MINERALE

Nous recommandons de mélanger dans l'HUILE MINERALE de la LAQUE MATE SATINEE 1115 teintée. Le pourcentage de laque dans l'huile peut varier de 5% à 30% maximum. Attention ! Même avec 30% de laque dans l'huile, on n'obtient pas un aspect uniforme. Ce n'est pas une « peinture sols » !

Il est également possible de commander l'huile teintée en usine (d'après RAL ou NCS). Délai à prévoir.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sain, propre, neutre au niveau alcalinité et sec (humidité acceptable : < 1,5 CM% pour les chapes ciments et < 0,5 CM% pour les chapes anhydrites, < 0,3 CM% pour les chapes anhydrites sur sols chauffants). Le sol doit être poncé selon les recommandations du fabricant et dépoussiéré. Poncer les chapes anhydrites jusqu'au grain 60.

Important : Après le ponçage de finition, le sol doit être homogène, lisse mais absorbant. La surface de la chape doit être conforme à une chape de qualité exploitable. Les supports friables, sablonneux doivent être traités au préalable avec un fixatif adapté puis enduits.

En cas d'application sur chauffage au sol neuf, le support doit être mis en chauffe par paliers successifs puis laissés à température maximale pendant 3 jours. Arrêter le chauffage au sol 24 heures avant l'application (l'hiver laisser au minimum). 72 heures après application remettre en route le chauffage progressivement (température de l'eau par paliers de 5°C par jour, température maximale 30°C).

2- Première application

Les supports très absorbants (terres cuites, et chapes anhydrites) doivent être imprégnés au préalable avec l'HUILE D'IMPREGNATION solvantée, sinon il risque d'y avoir des taches ou des marques. Eviter une saturation du support ! Il ne doit pas rester d'huile d'imprégnation en surface.

Sur les supports normalement absorbants appliquer une fine couche d'HUILE MINERALE au rouleau laqueur en croisant, à la brosse ou au chiffon. Sur terres cuites et carreaux ciment essuyer impérativement les excédents d'huile (il ne doit pas rester de traces d'application).

3- Couche intermédiaire et finition

Après deux couches en croisant au rouleau laqueur ou à la brosse. Sur supports faiblement absorbants (terrazo, pierres naturelles etc..) appliquer une à deux fines couches avec un mouilleur. Faciliter éventuellement l'application en diluant avec le DILUANT BIOFA.

Attention ! Les chapes anhydrites ne sont pas résistantes à l'eau, il faut veiller à appliquer une épaisseur suffisante d'HUILE MINERALE.

4- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le DILUANT. Le diluant peut être réutilisé après décantation.

5- Nettoyage et entretien des surfaces

Nettoyage à sec au balais, chiffon, Mopp ou aspirateur. Nettoyage en humide avec produit au pH neutre avec de l'eau tiède. Nous préconisons le NACASA 4010.

Important: Effectuer un essai préalable ! Mélanger les pots de numéros de charges différents avant utilisation ! Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux ! Le non-respect de ces consignes peut engendrer des odeurs persistantes ! Ne pas appliquer par moins de 16°C !

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE HUILE MINERALE

SECHAGE

Hors poussières après 6 à 12 heures, recouvrable après 16 à 24 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie). Les sols sont praticables avec modération après 3 jours, secs à cœur après 7 à 14 jours. Une température adéquate et une bonne aération accélèrent le séchage. Des perturbations du temps de séchage peuvent avoir lieu avec des températures trop basses, une humidité excessive de l'air ou du support.

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

1ère couche 80-120 ml/m² (8 à 12 m²/litre)

2ème et 3ème couche 60-100 ml/m² (10 à 16 m²/litre).

La consommation et le rendement peuvent varier et sont fortement dépendants de l'absorption et de la structure des supports.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Passer éventuellement au tamis.

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 2,5 litres, 10 litres.

CONSIGNES DE DANGER

Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme pour l'environnement. Contient du cobaltbis (2-ethylhexanoate). Peut provoquer des réactions allergisantes.

CONSIGNES DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto inflammation). Le produit en lui-

même n'est pas auto inflammable. Garder hors de portée des enfants. Lire les consignes avant utilisation. En cas de malaise, appeler immédiatement le centre anti-poisons ou un médecin. En cas de consultation d'un médecin, montrer l'étiquette ou les symboles de danger. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau et au savon. N'utiliser que dans des zones bien aérées pendant l'application et durant le séchage. En cas d'application au pistolet veillez à une extraction adaptée, porter un masque respiratoire adapté et des gants appropriés ! Des échauffements ou nébulisations peuvent engendrer des vapeurs ou mélanges aérosols explosifs. Porter un masque en cas de ponçage ! Eviter le rejet dans l'environnement ou les canalisations. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11*

Règlementation Union Européenne C.O.V.
Valeurs limites Cat. A/i : 500 g/l 2010
Contient 490 g/l maxi

GISCODE : Ö 60+



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU